

**PARIS**
DU 4 AU 5 JUIN 2026

répondre à un appel à projet dans les arts visuels

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne engagée dans des pratiques artistiques inscrites dans les arts visuels, qui souhaite développer ses activités dans un cadre professionnel et candidater à des appels à projet notamment les résidences et 1% artistiques. La diversité des offres et procédures impliquent d'appréhender les enjeux majeurs qui se posent selon les contextes avant de constituer sa candidature et formaliser un projet.

PRÉ-REQUIS

- Avoir une pratique avérée dans le champ des arts visuels et développer son activité dans un cadre professionnel
- Se situer dans les mondes de l'art et connaître son réseau de diffusion
- Transmettre un dossier artistique au format PDF lors de son inscription et des exemples d'appels à projets

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les ressources et informations sur les appels à projet
- Analyser les appels à projets et leurs enjeux
- Distinguer les procédures (résidences, 1% artistique)

- Préparer un dossier de candidature au regard des éléments demandés
- Ébaucher un projet ou une intention selon un cahier des charges

CONTENU

- Les appels à projets dans les arts visuels, les résidences artistiques, leurs modalités et spécificités
- Les méthodes et procédures caractéristiques du 1 % artistique
- Les commanditaires des appels à projets, leurs attentes et leurs exigences
- Les étapes de la candidature et du projet : méthodologie et outils
- Veille et informations sur les appels à projet

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Ce module alterne contenus théoriques et études de cas et favorise une pédagogie participative entre stagiaires. En fin de formation, un memento et une liste de sites ressources sont transmis à chaque participant.

ÉVALUATION

- Analyse de cas (appels à projets, 1%, appels à résidences) et exercices pratiques
- Évaluation des apprentissages et questionnaire de satisfaction

FORMATRICE

CÉLINE GUIMBERTAUD est l'une des créatrices de amac. Basée à Paris, elle intervient sur des missions de conseil, de production et de coordination de projets artistiques ou d'événements culturels et accompagne régulièrement des artistes dans la constitution de dossiers de candidature et de réponse à des appels à projet ou 1% artistique.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée
2 jours / 14 heures de formation

Horaires
9h30-13h / 14h-17h30

Effectif
4 à 8 personnes

Frais pédagogiques
560 euros H.T.

Renseignements et inscriptions :
formation@amac-web.com
0240485538

👉 Taux de satisfaction : 93 % (taux de répondants 100% à la date du 24/11/2025).

Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.